

## **Note Liminaire**

Le présent règlement d'ordre intérieur est appelé à régir la vie journalière du « Royal Tennis Club de Chaudfontaine asbl », en application des statuts.

En cas de « conflits », les statuts priment et le Conseil d'Administration statuera sans appel en dernier ressort, y compris pour les cas non prévus dans le présent règlement.

## **1. INSCRIPTIONS ET COTISATIONS**

Date limite pour les **anciens membres effectifs**: Date de l'ouverture officielle de la saison. Après cette date, tout membre non en règle de cotisation sera considéré comme démissionnaire.

### **NOUVEAUX MEMBRES**

Toute nouvelle candidature devra faire l'objet d'une demande au Secrétaire. Elle sera examinée et confirmée par le Conseil d'Administration

## **2. REGLEMENT DE RÉSERVATION DES TERRAINS**

### **a) L'accès aux terrains est réservé aux membres en ordre de cotisation.**

Les rencontres d'interclubs et de tournois ont priorité sur toutes les réservations; elles seront mentionnées sur internet à l'adresse : [www.tennisonline.biz](http://www.tennisonline.biz).

### **b) Du lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés.**

La réservation doit se faire par l'intermédiaire d'internet et obligatoire sur: [www.tennisonline.biz](http://www.tennisonline.biz)

Si un membre du club se trouve dans l'impossibilité de jouer à l'heure réservée, il doit annuler la réservation le plus tôt possible dans tennis online

Si, dans les 10 minutes qui suivent l'heure de réservation, les joueurs ne sont pas là, le terrain peut être occupé par les membres présents.

**AVANT 17h30** : Chaque membre s'engage à ne pas réserver plus de 1 heure30 en simple par jour OU plus de 2 heures en double par jour. Le mercredi après-midi est réservé en priorité aux moins de 18 ans.

**APRÈS 17h30** : Chaque membre s'engage à ne pas réserver plus de 2 heures par semaine

Ces heures seront distribuées en priorité aux membres qui ne peuvent se libérer de leurs occupations avant 17 heures.

### **c) Chaque membre peut inviter 2 fois par saison.**

Les noms des personnes invitées figureront dans la réservation (le nom d'une personne ne pourra s'y trouver plus de 2 fois). La personne invitée devra être correctement et complètement indiquée dans tennis online.

**f) La location de terrain à des personnes extérieures est autorisée par des non-membres en passant par le système de réservation indiqué sur le site internet du club.**

Les conditions de paiement sont annoncées sur le site internet.

**g) Si le terrain est libre après son heure réservée, le membre peut continuer à jouer tant qu'il le désire pour autant que des joueurs ne demandent pas le terrain en début d'heure.**

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de sanctionner toute infraction à ce règlement et ce, dans l'intérêt de tous les membres.

### **3. Règlement d'Intérêt général**

La tenue correcte de tennis et le port de chaussures de tennis sont obligatoires.

L'accès des terrains n'est pas autorisé aux non joueurs.

Chaque membre est tenu d'informer les responsables du club des manquements qu'il constaterait dans le club house, sur et autour des terrains (terrains glissants, mauvais accrochage des lignes, mauvais état des filets, des clôtures, des chaises ....)

Si malgré ces constatations, le terrain est utilisé, les membres concernés le font sous leur entière responsabilité.

#### **IMPORTANT**

Les week-ends et jours fériés durant les interclubs et lors des manifestations, la cafétéria sera ouverte.

Les horaires d'ouverture en semaine seront établis en fonction des réservations de tennis online qui seront confirmées avant 14h. La fermeture du club house se fera une heure après la dernière réservation de terrain. Le club house pourra néanmoins rester plus longtemps ouvert à l'appréciation de la personne qui est en charge du bar ce jour-là.

Les terrains sont toujours ouverts sauf lorsqu'ils sont jugés impraticables pour des raisons d'intempéries ou d'entretien. Le cas échéant, les terrains concernés seront affichées sur tennis online par un membre du comité.

Si un membre trouve les terrains fermés à son heure de réservation et s'il s'est avéré que le terrain est jouable, il pourra ouvrir le cadenas à code.

#### **LES DETTES DE BAR NE SERONT PAS AUTORISEES.**

Le prix concernant l'éclairage des terrains sera indiqué sur le site internet.

#### **RANGEMENT DU MOBILIER**

Les chaises et les tables de la cafétéria étant fort fragiles, le comité demande de ne pas les sortir à l'extérieur du club-house. De plus, il serait « sympathique » de ne pas encombrer ces mêmes tables avec des sacs ou tout objet inopportun.

Pour l'extérieur, vous pouvez placer et utiliser les sièges en plastique (qui ne craignent pas la pluie) ainsi que les tables, les chaises et les bancs qui se trouvent dans la réserve. Le Royal Club de Tennis de Chaudfontaine étant un club fonctionnant à l'aide de bénévoles, nous vous remercions d'avance de ranger ce que vous avez utilisé.

## OUVERTURE DE LA PORTE D'ENTRÉE DU CLUB-HOUSE

Afin de pouvoir ouvrir pendant la journée la porte du club-house, vous pouvez demander une carte magnétique au secrétariat du club ([secretariat.rtcc@gmail.com](mailto:secretariat.rtcc@gmail.com)) qui vous demandera une caution de 15 euros. Cette carte vous donne accès aux toilettes et aux vestiaires.

Il convient cependant de ne pas laisser cette porte ouverte quand vous êtes à l'extérieur du club-house. Evidemment, n'oubliez pas dans ce cas votre carte au vestiaire.

## 4. INTERCLUBS ET CHAMPIONNATS DE BELGIQUE

Seuls pourront être inscrits sur les listes d'engagement interclubs les membres en règle de cotisation pour la date de la réunion Interclubs précédant la saison. Nous conseillons de rentrer votre certificat médical, même s'il n'est plus obligatoire.

Seuls peuvent être utilisés les certificats médicaux de l'A.F.T. (Pas de certificat médical sur papier libre).

*Conformément aux statuts de l'A.F.T. admis par la Communauté Française :*

*La pratique du dopage est interdite à toute personne qui à titre de concurrent participe ou se prépare à une compétition sportive. Il est également interdit à quiconque de faciliter, de quelque manière que ce soit, la pratique du dopage*

*Les affiliés acceptent d'être contrôlés en tout temps et en tout lieu, tant en compétition qu'à l'issue de celle-ci ou en dehors de celle-ci quant à l'usage de substances et méthodes prohibées, définies dans la liste publiée par la Communauté Française.*

(Site <http://www.cfwb.be>)

*En cas d'infraction à ces dispositions des sanctions pourront être prises conformément à ces mêmes statuts.*

*Pour plus de détails, vous pouvez consulter « Statuts et Règlement d'ordre intérieur de l'A.F.T. » art 22*

*Concernant ces certificats médicaux, l'A.F.T. a modifié son règlement.*

*Celui-ci prévoit :*

*1° Chaque année (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de l'année suivante), avant de participer à une compétition officielle (Championnats, Interclubs ou Tournois), tout affilié à l'A.F.T. doit faire parvenir au secrétariat un certificat médical attestant qu'il est apte à pratiquer le tennis.*

*2° Il est conseillé à tous les joueurs de 45 ans et plus et ainsi qu'aux joueuses de 40 ans et plus de passer tous les trois ans minimum, un test cardiologique à l'effort.*

*3° Pour les jeunes non repris dans une structure officielle :*

*Chaque année, au-delà d'une participation à 10 tournois la même année ou si le joueur participe à des compétitions dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne, il lui est conseillé de passer un examen complémentaire à l'examen de base. Cet examen comprendra au moins un test biométrique et un test de récupération.*

## 5. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

La liste des différentes manifestations envisagées pour la saison est annoncée sur le site internet du club. <https://www.tennischaudfontaine.be/activites/>



**rtc CHAUDFONTAINE**

A.S.B.L. - RPM Liège : 426 718 935  
Mat. F.R.B.T 4014 - Fondé en 1948



Chacune des manifestations sera rappelée au fur et à mesure durant la saison avec tous les renseignements utiles pour y participer.

Consultez aussi notre site [www.tennischaudfontaine.be](http://www.tennischaudfontaine.be) ou notre page Facebook <https://www.facebook.com/RTC-Chaudfontaine-170344913012675>.

Les membres du comité du RTC Chaudfontaine vous souhaitent une heureuse et agréable saison tennistique. Ils espèrent vous retrouver le plus nombreux possible à nos activités qui permettent de faire connaître et vivre votre club.

## Pour le Comité

**Le président**

**Le secrétaire**